



Stade Poitevin Tennis de Table

Saison 2022-2023

FICHE D'INSCRIPTION FFTT

NOM :	PRENOM :	NOUVEL ADHERENT : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
ADRESSE :		TELEPHONE : • Portable : • Domicile : • Travail :	
DATE DE NAISSANCE :	EMAIL : (uniquement à usage interne)	PROFESSION :	PERMIS (véhicule) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR LES JEUNES

ECOLE	Classe
PERE	MERE
Nom : Prénom : Adresse : Tél : Email : Profession :	Nom : Prénom : Adresse : Tél : Email : Profession :
Les courriers seront adressés : aux parents <input type="checkbox"/> au père <input type="checkbox"/> à la mère <input type="checkbox"/>	

TARIF DES LICENCES (Une réduction de 50 % est accordée à partir du 3^{ème} membre d'une même famille)

Vous vous inscrivez : en loisir avec entrainements <input type="checkbox"/> en compétition <input type="checkbox"/>									
Date de naissance	Catégories	OBLIGATOIRE		OPTIONS (case à cocher)					
		Adhésion	Licence	Championnat par équipes	Critérium Fédéral	Grand Prix Jeunes	Vétéran		Tenue (polo + short)
							Individuel	Par équipe	
Né en 2014 et après	POUSSINS	30 € <input type="checkbox"/>	85 € <input type="checkbox"/>		22 € <input type="checkbox"/>	12 € <input type="checkbox"/>			
Né en 2012 et 2013	BENJAMINS	30 € <input type="checkbox"/>	85 € <input type="checkbox"/>		22 € <input type="checkbox"/>	12 € <input type="checkbox"/>			25€
Né en 2010 et 2011	MINIMES	30 € <input type="checkbox"/>	90 € <input type="checkbox"/>	15 € <input type="checkbox"/>	27 € <input type="checkbox"/>	12 € <input type="checkbox"/>			-----
Né en 2008 et 2009	CADETS	30 € <input type="checkbox"/>	90 € <input type="checkbox"/>	15 € <input type="checkbox"/>	27€ <input type="checkbox"/>	12 € <input type="checkbox"/>			20€ polo
Né en 2004, 2005, 2006 et 2007	JUNIORS	30 € <input type="checkbox"/>	110€ <input type="checkbox"/>	15 € <input type="checkbox"/>	29 € <input type="checkbox"/>				-----
Né du 01-01-1983 au 31-12-2003	SENIORS	30 € <input type="checkbox"/>	110€ <input type="checkbox"/>	20 € <input type="checkbox"/>	42.5 € <input type="checkbox"/>				10€ short
Né en 1982 et avant	VETERANS	30 € <input type="checkbox"/>	110€ <input type="checkbox"/>	20 € <input type="checkbox"/>	42.5€ <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Fit Ping Tonic : Adhésion obligatoire de 30€ + 40€ de licence.									
Baby Ping : Adhésion obligatoire de 30€ + 60€ de licence. Total : 90€									
Loisirs hors créneaux d'entrainements encadrés (le jeudi soir) : Adhésion obligatoire de 30€ + 40€ de licence. Total : 70€									

Si vous le souhaitez nous pouvons échelonner votre cotisation en 3-4 fois jusqu'à la fin de l'année 2022. Merci de donner vos différents chèques lors de l'inscription. Pour des raisons pratiques, les encaissements en banque seront effectués vers le 15 de chaque mois.

Paiement de la cotisation			Montant total :		
Chèques		Espèces	ANCV	Chéquier jeunes	Pass-Sport
Nombre	Montant				
.....	X

**SIGNATURE DU
JOUEUR OU DU
PARENT**



N° 22-2

BORDEREAU DE DEMANDE DE LICENCE

Saison 2022/2023

Association : POITIERS STADE POITEVIN TENNIS DE TABLENuméro : 10860229

Date : _____

Réservé Ligue ou Comité

Date de Validation : _____

Première demande : Renouvellement : Reprise d'activité : Transfert : Compétition : Loisir : Mutation :

N° de licence (renouvellement ou reprise d'activité) : _____

Nom d'usage * : _____ Prénom * : _____

Nom de naissance ** : _____ Date de Naissance * : _____

Pays de naissance ** : _____ Ville de naissance / Code postal ** : _____

Sexe* : _____ Nationalité* : _____ Si né à l'étranger : Nom - Prénom du père : _____

Nom - Prénom de la mère : _____

Classement : _____ Points : _____
(si reprise d'activité, préciser le dernier classement connu, les points et l'année)

Adresse * : _____

Code Postal * : _____ Ville * : _____

Téléphone Fixe : _____ Téléphone Portable : _____

Courriel * : _____

Dirigeant : Encadrant : Arbitre / JA : Technicien : Contrôle d'Honorabilité : Si au moins une des 4 cases ci-dessus est cochée : Le licencié a été informé et a compris l'objet de ce contrôle **Vétéran :
né en 1982 et avantSénior :
du 01/01/83 au 31/12/03Junior :
du 01/01/04 au 31/12/07Cadet :
du 01/01/08 au 31/12/09Minime :
du 01/01/10 au 31/12/11Benjamin :
du 01/01/12 au 31/12/13Poussin :
né en 2014 et après

Les données à caractère personnel (nom, prénom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse postale, courriel) sont indispensables à la délivrance de votre licence par la FFTT. Par la présente demande de licence, vous êtes informé de la publication de vos résultats obtenus au cours des compétitions en lien avec celle-ci sur les supports officiels de la FFTT ou agréés par celle-ci. Ces résultats feront apparaître vos nom, prénom, catégorie d'âge et club.

Certification médicale : (mention obligatoire *) Je joins un certificat médical de pratique sportive de moins d'un an à la date de cette demande, établi par le médecin sur papier libre ou sur l'imprimé 22-9 J'ai fourni pour la saison 2021-2022 ou pour la saison 2020-2021 un certificat médical. Celui-ci a moins de trois ans à la date de cette demande et je joins l'attestation qui certifie que j'ai répondu "non" à toutes les questions de l'auto-questionnaire médical (formulaire 22-10-1) Je joins l'attestation qui certifie que j'ai répondu "non" à toutes les questions de l'auto-questionnaire médical pour les mineurs seulement (n°22-10-2) Je ne joins pas de certificat médical ni d'attestation certifiant avoir répondu "non" à toutes les questions de l'auto-questionnaire médical (pour majeur ou pour mineur) et je disposerai d'une licence ne me permettant pas la pratique sportive*** Vous devez cocher obligatoirement une de ces quatre cases et une seule**Assurances : (mention obligatoire *) J'atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire (voir document 22-2-2)*** Vous devez cocher obligatoirement la case de prise de connaissance du document 22-2-2, et compléter ce dernier.**

Protection des données

En vertu du droit à l'oubli, vous avez le droit de demander à la FFTT l'effacement de vos données à caractère personnel (nom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse postale, téléphone, courriel). Pour cela, merci de vous adresser à votre organisme gestionnaire.

En cas de non renouvellement de licence, ces données à caractère personnel seront conservées par la FFTT jusqu'à la fin de la saison suivante ; elles seront ensuite inaccessibles.

Signature du titulaire ou du représentant légal (pour les mineurs)

 J'accepte que mes coordonnées (adresses postales, mail, téléphones) soient utilisées par la FFTT à des fins associatives (Opt-in FFTT) J'accepte que mes coordonnées (adresses postales, mail, téléphones) soient utilisées par la FFTT à des fins commerciales (Opt-in Partenaires) Je refuse le contrôle d'honorabilité (si coché je ne serai habilité ni à encadrer, ni à exercer des fonctions dirigeantes au sein de mon club) Je refuse à la fédération la prise de vues et l'utilisation de celles-ci dans le cadre des publications fédérales, dans le respect de la personne

Fait à le Signature

* : Obligatoire pour tous les licenciés

** : Obligatoire pour tous les dirigeants et éducateurs, fortement conseillé pour les autres licenciés



MAIF garantit l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table

Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'extrait des conditions générales proposées par la FFTT figurant sur le site WEB de la FFTT à l'adresse www.fftt.com, rubrique « administratif » et des assurances qui lui sont proposées, notamment une assurance dommage corporel de base et garanties complémentaires.

L'assurance dommage corporel "garantie de base" au tarif de :

- 0,08 € pour les vétérans,
- 0,06 € pour les séniors,
- 0,02 € pour les juniors, cadets, minimes, benjamins, poussins

Pourquoi souscrire une garantie individuelle accidents ?

Parce que la garantie Responsabilité Civile ne garantit pas vos propres dommages.

Parce que la souscription de cette assurance vous offre de nombreux avantages pour une cotisation minimale ; ce montant étant compris dans le prix de la licence fédérale, de chaque catégorie.

Parce que vous pourrez percevoir un capital ou un remboursement de frais médicaux en complément des indemnités versées par votre organisme social.

Parce que vous serez garanti sans franchise en complément de la sécurité sociale, pour vos frais médicaux et pour des prestations tel le forfait journalier, des frais de transport non pris en charge par la sécurité sociale et pour des frais dentaires (selon barème prévu au contrat).

Parce que vous pouvez profiter des garanties complémentaires à tarif négocié par la Fédération.

Une pratique sportive vous expose nécessairement à des dommages corporels et il est donc important de se protéger par la souscription d'une assurance adaptée, à tarif négocié par la Fédération.

Vous devez obligatoirement valider un des deux choix présents ci-dessous :

- Je souhaite souscrire à la garantie facultative de base « dommage corporel » (inclus dans le tarif de la licence)
- 0,08 € pour les vétérans,
 - 0,06 € pour les séniors,
 - 0,02 € pour les juniors, cadets, minimes, benjamins, poussins
- Je ne souhaite pas souscrire à la garantie facultative de base « dommage corporel ». Je demande le remboursement du montant de la prime d'assurance correspondante (de 0,02 à 0.08 € selon le cas correspondant) et ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre du contrat « dommage corporel ».
- Le soussigné qui ne souhaite pas souscrire à l'assurance « dommage corporel » proposée reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de ses participations aux matchs. Il déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci dessus.

Possibilité de souscrire aux garanties complémentaires si adhésion à la garantie de base « Assurance Dommage Corporel »

Garanties	Garantie Bronze	Garantie Argent	Garantie Or
Capitaux décès	10000 € / sinistre	20000 € / sinistre	30000 € / sinistre
Capitaux invalidité permanente en cas d'accidents corporels	20000 € / sinistre	40000 € / sinistre	50000 € / sinistre
Indemnité journalière (durée maxi. 360 jours)	NEANT	15 €/jour	25 €/jour
Frais médicaux	NEANT	NEANT	100% du régime conventionné de la SS
Cotisations complémentaires T.T.C par Licencié	5 €	8 €	15 €

Pour obtenir plus de renseignements sur les garanties complémentaires, vous pouvez consulter la "Notice individuelle dommages corporels à l'attention des adhérents titulaires d'une licence FFTT" présente sur l'espace assurance du site fédéral.

Vous devez obligatoirement valider un des deux choix présents ci-dessous :

- Je souhaite souscrire** la garantie complémentaire **Bronze, Argent ou Or** (**barrer les mentions inutiles**) qui complètera, en cas d'accident corporel, la garantie de base de la licence. J'intègre la cotisation de complémentaire de 5 € (Bronze), 8 € (Argent) ou 15 € (Or) pour la saison 2022/2023 au règlement de ma cotisation club. J'ai bien noté que la garantie serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de la période de validité de ma licence.
- Je ne souhaite pas souscrire** cette garantie complémentaire.

Le formulaire de souscription est disponible en consultation et téléchargement sur le site fédéral dans la rubrique "Jouer", sous-menu "Licences", onglet "Assurance", <http://www.fftt.com/site/jouer/licences/assurance>

Il est également disponible par écrit auprès du responsable de votre club et sur simple demande auprès de votre comité, votre ligue ou de la FFTT.

CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE

Recommandations de la commission médicale :

L'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
- ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, le certificat médical de complaisance est donc prohibé (article R4127-28 du code de la santé publique)

Le contenu et la rigueur de l'examen doivent tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur

Adultes :

Le médecin doit tenir compte que les principales contre-indications à la pratique du tennis de table sont :

- l'insuffisance coronarienne aiguë,
- l'insuffisance coronarienne traitée, instable,
- troubles du rythme non stabilisés
- insuffisance cardiaque évolutive
- cardiomyopathie

Toute autre pathologie grave ou chronique est à apprécier avec le médecin traitant.

Les chirurgies articulaires récentes ou prothèses seront des contre-indications temporaires

Il est préconisé une épreuve cardio-vasculaire d'effort et une surveillance biologique élémentaire chez le sujet :

- porteur d'une cardiopathie ou symptomatique
- asymptomatique ayant deux facteurs de risque cardio-vasculaire,
- souhaitant débiter ou reprendre la pratique en compétition, homme de plus de 40 ans, femme de plus de 50 ans,

Jeunes :

Il est conseillé pour le médecin de :

- tenir compte des pathologies dites « de croissance » et des pathologies antérieures liées à la pratique du tennis de table,
- consulter le carnet de santé
- constituer un dossier médico-sportif
- une mise à jour des vaccinations,

Jeunes : au-delà de 8h de pratique hebdomadaire ou souhaitant rejoindre un programme de détection Fédéral (modèle constitué par la commission médicale)

Recommande la réalisation :

d'un électrocardiogramme de repos,

d'un examen clinique effectué par un médecin du sport, et portant une attention particulière :

- aux troubles de la statique rachidienne pouvant être aggravées par la pratique du tennis de table,
- aux troubles ou aux douleurs articulaires évoquant une maladie de croissance ; notamment au niveau du dos, des coudes, des genoux ou des talons, préférentiellement atteints chez le pongiste.

Certificat médical

Je soussigné,

Docteur : _____ N° Ordre : _____

Certifie avoir examiné M. : _____

Et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition.

Fait à : _____ Le : _____

Cachet et signature du médecin :



N° 22-10-1

Questionnaire de Santé pour Majeur

Vous pouvez répondre à cet autoquestionnaire si êtes majeur et avez un certificat médical datant de moins de trois ans, et si vous avez été licencié en continu depuis cette date, avec la mention "certificat médical présenté".

Un certificat médical ne peut être prolongé plus de deux fois avec un questionnaire de santé.

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non. Durant les 12 derniers mois :		Oui	Non
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour :			
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenue durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi, il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.



N° 22-10-1

ATTESTATION

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

NOM : _____

PRENOM : _____

N° de licence : _____

déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour (le certificat médical devra avoir été prolongé au maximum 2 fois par un questionnaire de santé et dans la continuité) et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FTT ne pourra être recherchée.

Certificat médical précédent :

Date : ____/____/____

Nom du médecin : _____

Date et signature du titulaire ou du représentant légal



STADE POITEVIN TENNIS DE TABLE SAISON 2022-2023

AUTORISATION

Je soussigné,

NOM Prénom

Dans le cadre des activités du Stade Poitevin Tennis de Table de la saison 2022/2023 déclare

AUTORISER

REFUSER

Les prises de vues (enregistrement vidéo et photos) lors des activités de l'association, accepter que ma photographie et mon image puissent figurer sur toute publication (prospectus, presse, calendriers, affiche, internet, etc....) sur tout document vidéo lié à l'activité de l'association et accepter que les droits liés à ces publications soient cédés à titre gracieux aux producteurs de ces supports.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

- J'autorise le Stade Poitevin Tennis de Table à recueillir lors de mon inscription les informations reportées sur les différentes fiches d'inscriptions.
- Celles-ci sont collectées en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents, pour enregistrer votre licence auprès de la Fédération Française de Tennis de Table, la Ligue Nouvelle Aquitaine et le Comité de Tennis de Table de la Vienne et vous communiquer des informations de la part du Stade Poitevin Tennis de Table.
En aucun cas, ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.
- Les destinataires des données qui ont accès à vos données dans le cadre de leurs missions respectives, sont les membres du bureau du Stade Poitevin Tennis de Table et leur(s) salarié(s). Les données sont conservées jusqu'à un an après la fin de votre adhésion.
- Le club dispose d'un groupe sur l'application WhatsApp, les règles de confidentialité des données sont celles de l'application. Pour rejoindre le groupe, renseignez-vous auprès de Victor.
- Droit d'accès et rectification :
Vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25 mai 2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de : contact@stadepoitevintennisdetable.com

Ecrire « Lu et approuvé »

Signature

Fait à le



SAISON 2022-2023

COMPETITIONS ADULTES

CHAMPIONNAT MASCULIN PAR EQUIPES

PHASE 1	
Journée 1	Samedi 24 et Dimanche 25 Septembre 2022
Journée 2	Samedi 08 et Dimanche 09 Octobre 2022
Journée 3	Samedi 22 et Dimanche 23 Octobre 2022
Journée 4	Samedi 12 et Dimanche 13 Novembre 2022
Journée 5	Samedi 19 et Dimanche 20 Novembre 2022
Journée 6	Samedi 26 et Dimanche 27 Novembre 2022
Journée 7	Samedi 10 et Dimanche 11 Décembre 2022

PHASE 2	
Journée 1	Samedi 21 et Dimanche 22 Janvier 2023
Journée 2	Samedi 04 et Dimanche 05 Février 2023
Journée 3	Samedi 04 et Dimanche 05 Mars 2023
Journée 4	Samedi 18 et Dimanche 19 Mars 2023
Journée 5	Samedi 01 et Dimanche 02 Avril 2023
Journée 6	Samedi 29 et Dimanche 30 Avril 2023
Journée 7	Samedi 13 et Dimanche 14 Mai 2022
Titre Régional	Samedi 03 et Dimanche 04 Juin 2023
Titre Départemental	Samedi 17 Juin 2023

CRITERIUM FEDERAL

1 ^{er} tour	Vendredi 14 au Dimanche 16 Octobre 2022
2 ^{ème} tour	Vendredi 02 au Dimanche 04 Décembre 2022
3 ^{ème} tour	Vendredi 27 au Dimanche 29 Janvier 2023
4 ^{ème} tour	Vendredi 10 au Dimanche 12 Mars 2023
Finale Départementale	Samedi 03 Juin 2023
Finale Régionale	?

CHAMPIONNAT FEMININ DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES

Journée 1	Dimanche 06 Novembre 2022
Journée 2	Dimanche 04 Décembre 2022
Journée 3	Dimanche 15 Janvier 2023
Journée 4	Dimanche 19 Février 2023
Journée 5	Dimanche 26 Mars 2023
Journée 6	Dimanche 07 Mai 2023

SOIREE VETERANS

Départemental	
Départemental	

CRITERIUM VETERANS

Départemental Tour 1	Vendredi 11 Novembre 2022
Départemental Tour 2	Lundi 08 Mai 2022
Régional	Dimanche 15 Janvier 2023

COUPE DE LA VIENNE

1 ^{er} tour	Vendredi 05 Mai 2023
2 ^{ème} tour	Vendredi 26 Mai 2023
3 ^{ème} tour	Vendredi 09 Juin 2023
½ Finale et Finale	Dimanche 18 Juin 2023

FINALES PAR CLASSEMENT

Départementales	Dimanche 08 Janvier 2023
Territoire	Dimanche 26 Mars 2023
Régionales	Lundi 08 Mai 2023
Nationales	Samedi 24 et Dimanche 25 Juin 2023 - Lieu : Barjouville (28)